LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

MAI 2015

FLEURS EN FÊTE

Sport, Culture, Spectacle, Musique, ...

En mai, on fait ce qu'il vous plait !

Ville de La Crau

Toulon Provence Méditerranée
Communauté d'Agglomération

SOMMAIRE

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES
Page 4

INFOS DU JIS
Page 11

EDUCATION
Page 5

RALLYE DE LA CRAU PROVENCE MÉDITERRANÉE
Pages 12-13

LE BUDGET COMMUNAL
Pages 6-7

SPORT
Pages 14-15

FLEURS EN FÊTE !
Pages 8-9

AGENDA DU MOIS
Pages 18-20

TRAVAUX
Page 10

LA CRAU AUTREFOIS
Page 23

EDITO

Surfant sur la vague des prises de positions publiques de nos personnalités politiques qui baignent dans le petit monde parisien, complètement déconnectées, pire souvent hors sujet, au regard des réalités du terrain que nous vivons au quotidien dans nos communes, les médias ont nationalisé les débats lors des dernières élections départementales.

Pourtant, les élus de proximité, dont mon équipe et moi-même faisons partie, qui vivent et s'impliquent sur leur territoire, ont à faire face à d'autres types d'enjeux que ceux soulevés au cours de ces derniers débats. Ils doivent répondre aux besoins concrets et pratiques de contribuables qui ne peuvent supporter plus de pression fiscale, et ce, tout en maintenant la qualité des services et en continuant d'investir afin de proposer des équipements performants qui n'obèrent pas l'avenir.

Au cours du premier mandat municipal 2008-2014, notre équipe a investi 45 millions d'Euros afin de mettre en œuvre son programme, dont 15 millions éligibles aux financements du Conseil Départemental du Var (ex Conseil Général). Sur cette enveloppe budgétaire, le Conseil Départemental a aidé la Commune de La Crau à hauteur de 20%, soit 3 millions d'Euros !

Rappelons-nous des nombreuses réalisations que le Conseil Départemental a pris en charge financièrement : les giratoires de Gavarry et celui desservant la Zone d'Activités de l'Estagnol, la première phase de réfection de la voirie et la création d'une piste cyclable, route de Pierrefeu-du-Var en direction des Martins et également avenue de Toulon en direction de La Garde (Entrées Est et Ouest de la Commune sur la Route Départementale 29), ou la poursuite de la requalification du centre-ville (avenue Général De Gaulle).

De la même façon, d'autres projets figurant dans notre programme de mandat seront susceptibles d'être financés par le Conseil Départemental. Je citerai l'extension du Parc du Béal entre les écoles Jean Giono et Marie Mauron, le franchissement de la voie ferrée au niveau du chemin des Tourraches, dans la continuité du prolongement de la rocade de l'Europe devenant la voie de contournement Nord-Ouest de La Crau, ou la requalification de la route d'Hyères (Route Départementale 554) au départ du giratoire des Arquets jusqu'à La Colette.

Au regard de son activité et de sa politique de soutien aux Communes, ne nous y trompons pas, le Conseil Départemental est bel et bien une collectivité de proximité. Avec la compétence d'un binôme de Conseillers Départementaux du canton de La Crau, composé de Marc GIRAUD le nouveau Président de l'exécutif du Département, et de Patricia ARNOULD, ma première adjointe, vous pouvez compter sur la volonté qui m'anime de faire avancer La Crau, afin de peser et continuer à faire valoir l'intérêt de notre Commune auprès de cette collectivité.

Christian SIMON
Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

ELECTIONS

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les élections départementales se sont déroulées les 22 et 29 mars 2015. Pour la première fois depuis la réforme territoriale, les électeurs étaient appelés à désigner un binôme de conseillers départementaux pour chaque canton.

Pour rappel, la ville de La Crau est chef-lieu du canton qui comprend également le secteur nord de la ville de Hyères ainsi que les villes de La Londe-les-Maures, Bormes-les-Mimosas, Le Lavandou et Le Rayol-Canadel.

Patricia ARNOULD, 1ère Adjointe au Maire de La Crau et Marc GIRAUD, ancien Maire de Carqueiranne et désormais Président du Conseil Départemental du Var ont été élus le 29 mars.

RÉSULTAT DES VOTES

1er TOUR - Dimanche 22 mars 2015

LA CRAU		CANTON	
Inscrits	13 663	Inscrits	40 038
Votants	7 105	Votants	20 551
Abstentions	6 558	Abstentions	19 487
Blancs	250	Blancs	632
Nuls	93	Nuls	310
Exprimés	6 762	Exprimés	19 609

ont obtenu :

	LA CRAU		CANTON	
Mme Aline RENCK-GUIGUE et M. Pierre ROYET (Front National)	2 771 voix	41 %	7 505 voix	38,30 %
Mme Anne BILLANT-BARTHELEMY et M. Marc LETIENT (Europe Ecologie Les Verts)	1 151 voix	17 %	3 053 voix	15,60 %
Mme Patricia ARNOULD et M. Marc GIRAUD (Majorité Départementale)	**2 840 voix**	**42 %**	**9 051 voix**	**46,10 %**

2ème TOUR - Dimanche 29 mars 2015

LA CRAU		CANTON	
Inscrits	13 663	Inscrits	40 032
Votants	7 368	Votants	21 054
Abstentions	6 295	Abstentions	18 978
Blancs	446	Blancs	1 118
Nuls	159	Nuls	509
Exprimés	6 763	Exprimés	19 427

ont obtenu :

	LA CRAU		CANTON	
Mme Aline RENCK-GUIGUE et M. Pierre ROYET (Front National)	2 984 voix	44,1 %	7 878 voix	40,55 %
Mme Patricia ARNOULD et M. Marc GIRAUD (Majorité Départementale)	**3 779 voix**	**55,9 %**	**11 549 voix**	**59,45 %**

MODIFICATION DE LA CARTE SCOLAIRE

Lors de sa séance du 14 avril dernier, le Conseil Municipal a modifié le découpage de la carte scolaire de la Commune.

Ainsi, suite à une récente ouverture de classe, le secteur du groupe scolaire Marcel Pagnol (école maternelle et école élémentaire) est renforcé : les quartiers du Mas de Jolibert, du Collet Long, de Maraval et des Martins sont dorénavant rattachés à ces écoles.

La conséquence directe de cette modification est un allègement des secteurs affectés aux écoles Marie Mauron, Jean Giono, Jules Audibert et Jean Aicard auxquelles ces quartiers étaient précédemment rattachés.

Il est précisé que le secteur de La Moutonne reste inchangé.

Cette nouvelle sectorisation s'appliquera aux nouvelles inscriptions, à compter de la rentrée 2015/2016. Toutefois, les parents des élèves déjà scolarisés à La Crau et domiciliés dans les quartiers désormais affectés au groupe scolaire Marcel Pagnol, peuvent, s'ils le souhaitent, demander un changement d'affectation d'école pour leur(s) enfant(s). Ils doivent pour cela déposer une demande de dérogation auprès du Service Education, avant la fin du mois de mai. Ces demandes seront ensuite soumises au Comité de la Caisse des Ecoles, dans le courant du mois de juin.

Rappel : vous pouvez télécharger l'imprimé de demande de dérogation sur le site internet www.villedelacrau.fr, rubriques «Démarches / Enfance Jeunesse»

Pour plus d'infos :
Service Education - 04.94.01.56.80

ECOLE MARCEL PAGNOL : un projet pédagogique en partenariat avec le RCT

Doriane DUVAL, enseignante à l'école élémentaire Marcel Pagnol, a fait bénéficier les élèves de sa classe de CP/CE2 d'un projet pédagogique axé sur le rugby. Mis en place dès la rentrée de septembre, ce projet a reçu un soutien de poids puisque les joueurs du Rugby Club Toulonnais ont accepté de s'impliquer personnellement auprès des enfants, pour leur plus grand bonheur…

En fait, le thème du rugby a servi de support à un travail pluridisciplinaire. Dans un premier temps, les élèves ont effectué une recherche en classe sur la définition de ce sport collectif, ses origines et ses principales règles du jeu.

Ils ont également fait un travail sur les dix nationalités représentées dans l'équipe du RCT (recherche sur les différents pays : drapeau, langue, monnaie, etc.).

Parallèlement, les enfants ont suivi, chaque semaine, les résultats obtenus par le RCT en Top 14 en notant systématiquement les scores ainsi que le classement de l'équipe.

D'un point de vue plus sportif, la classe a pu s'adonner à une activité «rugby» au Complexe Sportif de l'Estagnol. Les jeunes craurois ont même eu le privilège de partager une séance avec les joueurs Virgile BRUNI et Nicolas DURAND qui ont joué avec eux et répondu à toutes leurs questions. Ces deux joueurs sont d'ailleurs toujours en contact avec les enfants et échangent une correspondance avec eux. Enfin, la classe a pu se rendre au Stade Mayol pour assister au match Toulon-Bayonne et a été invitée à une séance d'entraînement du RCT au Stade Berg. A cette dernière occasion, les élèves ont pu visiter les locaux du stade d'entraînement et côtoyer de très près leurs sportifs préférés qui se sont volontiers prêtés au jeu des dédicaces pour leurs petits supporters…

Au gymnase de l'Estagnol avec Virgile Bruni et Nicolas Durand

Au Stade Berg avec Jonny Wilkinson

PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL POUR L'ANNÉE 2015

Le budget communal pour l'année 2015 a été voté lors de la séance du Conseil Municipal du 14 avril dernier. Nous vous en présentons les principaux éléments constitutifs.

A QUI PAYEZ-VOUS VOS IMPÔTS ?

Les impôts directs locaux sont perçus par la Commune, le Département et éventuellement par les établissements publics intercommunaux (la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée en ce qui nous concerne). Il est à souligner que, concernant La Crau, les taux communaux sont restés identiques depuis 2009. En 2015, à l'exception du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, les taux resteront stables.

RAPPEL : **IMPÔT** = **TAUX** (fixé par chaque collectivité : commune, intercommunalité, ...) x **BASE** (fixée par l'Etat)

PARTICULIER

OCCUPANT DU LOGEMENT	TAXE D'HABITATION	À	COMMUNE DE LA CRAU TPM
PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN	TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	À	COMMUNE DE LA CRAU CONSEIL GÉNÉRAL TPM
OCCUPANT DU LOGEMENT	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (soit directement, soit récupérée par le propriétaire dans les charges locatives)	À	COMMUNE DE LA CRAU

LES RECETTES DU BUDGET COMMUNAL

AUTRES IMPÔTS DIRECTS (Attribution compensation TPM, taxe additionnelle droits de mutation, taxe sur l'électricité, droits de place, taxe publicité) **20%**

TAXE D'HABITATION 21%

TAXE SUR LE FONCIER BATÎ 18%

DOTATIONS PARTICIPATIONS ET REMBOURSEMENT FRAIS DE PERSONNEL 21%

TAXE SUR LE FONCIER NON BATÎ 4%

SERVICES DOMAINES PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS 3%

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 13%

A QUOI SERVENT VOS IMPÔTS ?

Concrètement, vos impôts locaux sont la contribution au financement de divers postes de dépenses de fonctionnement (hors frais financiers).

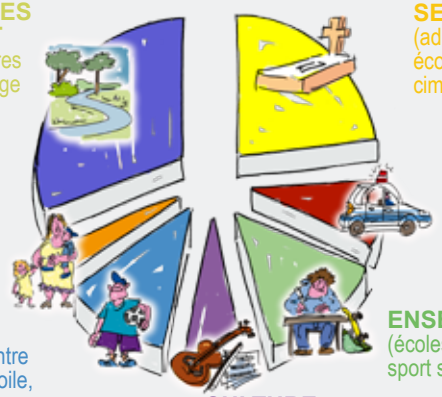

AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS ENVIRONNEMENT (Espaces verts, routes, collecte ordures ménagères, propreté urbaine, éclairage public...) **30%**

SERVICES GÉNÉRAUX (administration générale, action économique, jumelage, cimetière,...) **24%**

INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ FAMILLE ET LOGEMENT 4%

SÉCURITÉ ET INCENDIE (police municipale, pompiers) **9%**

SPORTS ET JEUNESSE (subventions aux associations, centre de loisirs, écoles de sports et de voile, gymnases,...) **12%**

ENSEIGNEMENT (écoles, classes de découverte, sport scolaire,...) **14%**

CULTURE (école de musique, communication, manifestations,...) **7%**

QUELS INVESTISSEMENTS POUR 2015 ?

La situation très saine de la commune permet de soutenir une politique d'investissements satisfaisante. Un emprunt de 4 millions d'euros est prévu en 2015. Toutefois, la Commune reste peu endettée. La dette par habitant est en diminution et s'élève, avant emprunt, à 419€. Celle des communes françaises similaires à La Crau se chiffre à 1048 € par habitant (source DGCL).

Voici la structure des différentes dépenses d'équipement prévues pour 2015 :

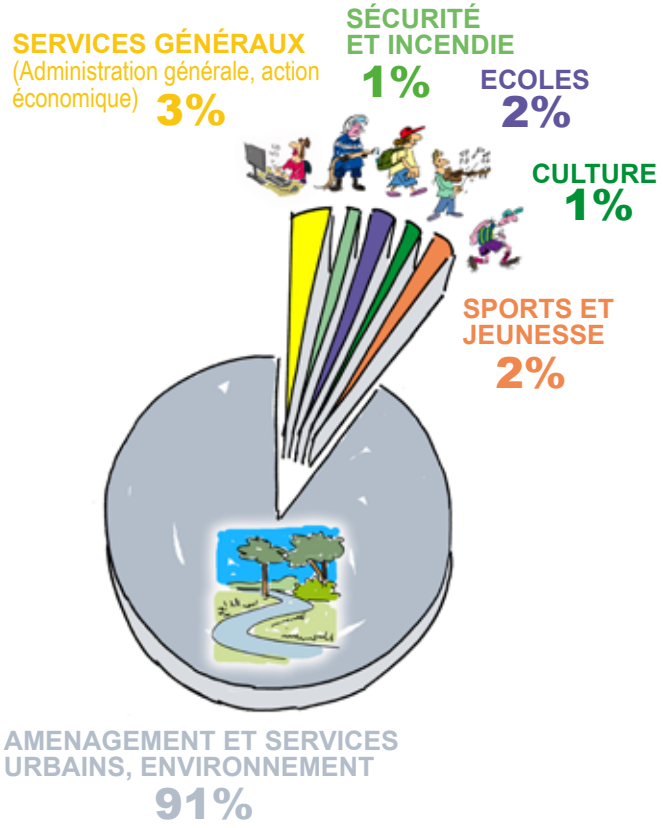

Concrètement, les principaux investissements qui seront réalisés en 2015 sont les suivants :

- ✓ Achats de terrains notamment pour la réalisation de bassins de rétention
- ✓ Travaux destinés à la gestion et l'écoulement des eaux pluviales
- ✓ Extension et amélioration du système de vidéo-protection
- ✓ Dotations de nouveaux moyens matériels à la Police Municipale
- ✓ Travaux de réfection au coeur des quartiers
- ✓ Poursuite de l'opération pluriannuelle de requalification du centre-ville

Ces dépenses seront financées de la manière suivante :

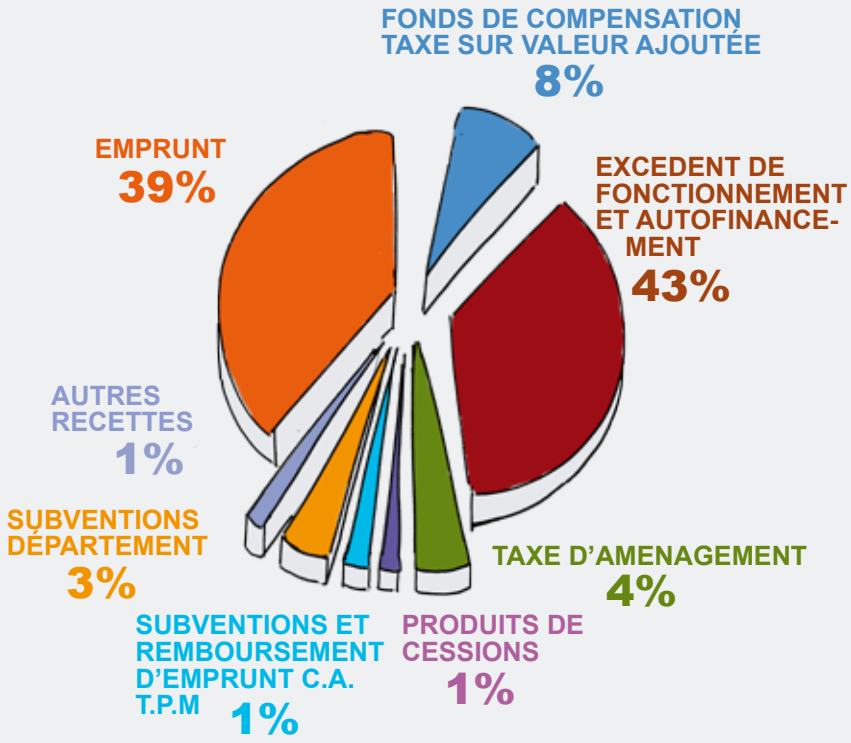

LE BUDGET 2015 EN CHIFFRES

24 230 230,00 €
en dépenses et recettes de fonctionnement

17 132 172,93 €
en dépenses et recettes d'investissement

Gérard DELPIANO
Conseiller Municipal délégué
à l'Evènementiel

La fleur dans tous ses états !

Cette belle manifestation est désormais un temps fort du calendrier craurois. Chaque année, au début du mois de mai, une ambiance printanière et festive envahit les rues du centre-ville, pour notre plus grand plaisir ! Foires aux plants, ateliers divers, démonstrations, exposition et de nombreuses animations vous attendent pour cette 5ème édition de « Fleurs en Fête ! », qui s'achèvera en beauté avec un magnifique défilé d'art floral. Nous vous proposons un aperçu du programme qui vous est proposé, sachant que ce programme est bien évidemment disponible dans son intégralité sur le site www.villedelacrau.fr

SAMEDI 9 MAI 2015

VISITES GUIDÉES D'EXPLOITATIONS HORTICOLES

De 8h30 à 13h

Visite des serres de Francis FOURMILLIER (roses) et de M. Philippe LOISEAU (pivoines).
sur inscription SICA MAF 04.94.12.44.10 (9h-17h)

ATELIER «LE DÉFILÉ DES ENFANTS»

à LA CRAU - Espace Jean Natte (1er étage)
de 10h à 17h sur inscription
Durant cet atelier, les enfants prépareront le défilé d'art floral du dimanche, en costumes fleuris. De 6 à 15 ans

DIMANCHE 10 MAI 2015

FÊTE DES PLANTES

De 9h à 18h au Centre-ville

De nombreux exposants : horticulteurs, pépiniéristes, fleuristes, artisans, créateurs

L'ART FLORAL

Démonstrations

Les fleuristes de notre ville participent comme chaque année à « Fleurs en fête ! » et nous font découvrir leur art tout au long de la journée.

Ateliers d'art floral sur inscription

Pour les ados-adultes : **10h, 14h et 16h** (Durée : 1h30 - 8 places)
Pour les enfants (Durée : 30 min - 8 places) :
A partir de 6 ans : **10h, 11h30, 15h15 :** «Ma jolie composition florale»
A partir de 10 ans : **10h45, 14h30, 16h15 :** «Mon aumônière fleurie»
Attention ! Merci d'apporter votre matériel
(sécateur, ciseaux, couteau et agrafeuse).

Concours d'art floral sur inscription

(réservé aux amateurs)
11h30 : «Compo tendance»
Durée : 1h - 8 places - Ouvert aux ados et adultes (à partir de 15 ans)
Attention ! Merci d'apporter votre matériel
(sécateur, ciseaux, couteau et agrafeuse).
16h45 : remise des prix

Espace Coiffures fleuries et maquillage

En quelques minutes, ces trois fées font des merveilles !

Les bijoux éphémères sur inscription

10h, 11h, 14h15, 15h15, 16h15
Durée : 45 min – A partir de 7 ans - Attention ! Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Création de bijoux floraux éphémères (bracelets, colliers, bague, broche…) à partir de fleurs fraîches, de graines et d'épices.

Atelier démonstration d'ikebana

Venez découvrir une autre culture : celle du Soleil Levant. IKEBANA vient de «Ikeru» (qui signifie « vivre ») et «Hana» (« fleur »). C' est l' Art de faire vivre les fleurs ou de les faire revivre.. Il y a de nombreux styles de bouquets aussi bien classiques que contemporains. Les bouquets, très épurés varient selon les saisons et comportent des branchages, des feuilles et des fleurs qui sont piqués sur des Kenzan (pique-fleurs).

AUTOUR DES FLEURS

Dégustations de fleurs comestibles et gustatives Le matin uniquement

Les fleurs comestibles, vous en avez entendu parler mais connaissez-vous leur valeur gustative et savez-vous comment les mettre en valeur dans un plat ?

Des fleurs et des sens

Cet atelier permet de découvrir le monde merveilleux des fleurs grâce à des activités ludiques, tournées vers les sens : la vue, le goût, l'odorat.

Atelier Création de parfum

Après une courte partie théorique, vous suivrez une initiation à l'olfaction des huiles essentielles, puis pourrez créer vous-même votre propre eau de toilette.

Atelier Création d'un savon naturel

Cet atelier vous plongera dans le monde de l'odorat en découvrant certaines plantes et leurs huiles essentielles. Vous fabriquerez un savon écologique et parfumé à partir d'ingrédients naturels. De 3 à 6 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

LE BAR A FLEURS

Un régal pour les yeux et les papilles !

Venez déguster des fleurs fraîches ou cristallisées à croquer, des savoureux cocktails aux eaux florales bio, des smoothies aux fleurs et aux fruits, des eaux et des thés fleuris. Vous n'aurez que l'embarras du choix !

LE COIN DES JARDINIERS

L'atelier des petits jardiniers

Découverte des bases du jardinage et rempotage de plantes fleuries.

Le service des Espaces Verts de la Ville de la Crau

Les employés du service des Espaces verts présenteront leur travail et répondront à toutes vos questions sur le fleurissement de la ville et les murs en pierres sèches...

La biodiversité au jardin

Construction d'Abris à Insectes, exposition d'un hôtel à insectes, les animaux utiles au jardin, le compost, les remèdes biologiques naturels au jardin, parcours sensoriel

Mon potager bio de A à Z

Cet atelier, sous forme de jeux ludiques et pédagogiques, a pour but de faire découvrir les bases du potager en apportant aux visiteurs des astuces pour des gestes éco-responsables au jardin.

LES ATELIERS CRÉATIFS

Des fleurs en origami
Viens dessiner ton printemps !
Mon cœur fleuri en argile
Des mini-épouvantails

LES JEUX ET ANIMATIONS

Déambulation de fleurs et papillons... en musique

et aussi (payant) : **Manège, pêche aux canards, Structures gonflables**

ET AUSSI...

Exposition : «Les orchidées sauvages de nos collines»

Nos collines recèlent de merveilleuses orchidées sauvages. Venez les découvrir et en parler avec des passionnés.

Exposition de motoculteurs anciens

Tombola

17h : Tirage au sort
Divers lots à gagner sur le thème des fleurs et des jardins
Jeu gratuit . Tickets à retirer du 1er au 10 mai chez les commerçants craurois et le jour-même, sur les stands des exposants.

DÉFILÉ D'ART FLORAL

Dimanche à 17h30
Place Jean Jaurès

A ne surtout pas rater ! Un défilé somptueux qui ne passe à La Crau que tous les deux ans. Et cette année le défilé se déroulera à l'extérieur pour clôturer la manifestation. Après le défilé des enfants en costumes fleuris, vous pourrez admirer des robes et accessoires réalisés par des mains de fées.

INFOS INSCRIPTIONS

POUR LES ATELIERS SUR INSCRIPTION
Uniquement les 4 et 5 mai
Service Evénementiel - 04.94.01.56.80
(et le jour-même si places disponibles)

TRAVAUX

Paul BRUNETTO
Conseiller Municipal délégué aux travaux et entretien de voirie

AVENUE GENERAL DE GAULLE

Suite à différents imprévus intervenus dans le déroulement des travaux, le plan de circulation annoncé initialement dans notre précédent mensuel n'a pu être mis en œuvre. **L'évolution des travaux ainsi que les modifications intervenant dans le plan de circulation sont systématiquement mises en ligne sur le site internet de la ville www.villedelacrau.fr et sur la page Facebook de la Ville de La Crau.** Nous vous invitons à les consulter régulièrement afin d'obtenir une information actualisée.

TRAVERSE DES AVOCATS

✓ Création d'un réseau d'adduction d'eau potable permettant de mailler la RD 554 (Route des Avocats) et la RD 76 (Route de Hyères)
✓ Pose d'une borne incendie

QUARTIER GAVARRY

✓ Réalisation par TPM d'une extension du réseau d'assainissement afin de raccorder le Hameau des Bernards et le Chemin de la Vaille
✓ Dans le même temps, réfection du réseau d'assainissement existant

AVENUE DU 22ème BMNA

✓ Réalisation d'un trottoir permettant la sécurisation de la circulation piétonne entre le supermarché Carrefour Market et la Résidence Le Patio d'Or.
✓ A noter : ces travaux ont été possibles suite à la cession d'une parcelle de terrain par le propriétaire du supermarché.

Les infos du JIS

Jeunesse Inter-Services La Crau

SÉJOUR ÉTÉ POUR 14 jeunes + DE 13 ANS
ROME LA VILLE ETERNELLE

Du lundi 6 au samedi 11 juillet 2015

Déplacement en minibus et hébergement en auberge de Jeunesse. Les préinscriptions sont en cours au JIS.

ACCUEILS DE LOISIRS

VACANCES D'ÉTÉ

Du lundi 6 juillet
au vendredi 28 août 2015
Pré-inscription : du mardi 2 au mercredi 17 juin
Confirmation : du mardi 23 au samedi 27 juin

Les formulaires d'inscriptions seront disponibles à l'accueil du JIS ou téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com
Ils pourront être remplis informatiquement et devront être retournés par mail au JIS.

à partir du mardi 2 juin

Activités réservées aux jeunes à partir de 11 ans
Pour les moins de 11 ans nous vous invitons à vous renseigner auprès de la commune

Stages de voile, séjours, activités et sorties variées, soirées réservées au + 13 ans ….

RENTRÉE SCOLAIRE 2015 / 2016

ACCUEILS DE LOISIRS

PERISCOLAIRE – MERCREDIS - VACANCES

DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DE RENOUVELLEMENT A RETIRER A PARTIR DU MARDI 2 juin 2015

Attention !!! Les dossiers d'inscription et/ou de renouvellement pour les Mercredis de septembre à octobre sont à retourner impérativement jusqu'au vendredi 10 juillet 2015.

BILLETTERIE

Accessible à tous adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia	6,50€
Cinéma Pathé La Garde	7,90€
Patinoire	5,80€
Laser Quest	7,50€
Bowling	2,90€ à 5,50€
Kiddy Parc	15,90€
Accès Parc Adulte	4,70€
La Cabane	à partir de 4,80€
Accro Aventures Kiddy Parc	à partir de 12,00€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi Fermé
Mardi - Jeudi et Vendredi de 13h45 à 18h15
Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 18h15
Samedi de 9h00 à 12h00

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94
Retrouvez le JIS sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

Anne-Marie METAL
Adjointe déléguée
au Sport et à la Vie Associative

Une épreuve Auto désormais bien rôdée...

Les moteurs vrombiront à nouveau dans les rues de la ville les 23 et 24 mai prochain, à l'occasion de cette 3ème édition du Rallye National La Crau Provence Méditerranée. Organisée par l'Association Sportive Automobile Club (ASAC) du Var, sous l'égide de la Fédération Française du Sport Automobile et en partenariat avec la Ville de La Crau, l'épreuve comprendra cette année 88 km de spéciales et comptera pour la Coupe de France des Rallyes 2014 avec un coefficient 3. Vous pourrez venir admirer les voitures lors de départs et arrivées donnés sur le Boulevard de la République, et également sur le parc fermé installé Place Félix Reynaud, et sur le parc d'assistance situé sur les parkings Jean Natte et Jean Moulin. Rappelons enfin que le Rallye La Crau Provence Méditerranée comprend trois épreuves distinctes : un rallye VHC (Véhicules Historiques de Compétition), un rallye moderne avec voitures homologuées et un rallye VHRS (Véhicules Historiques Régularité Sportive).

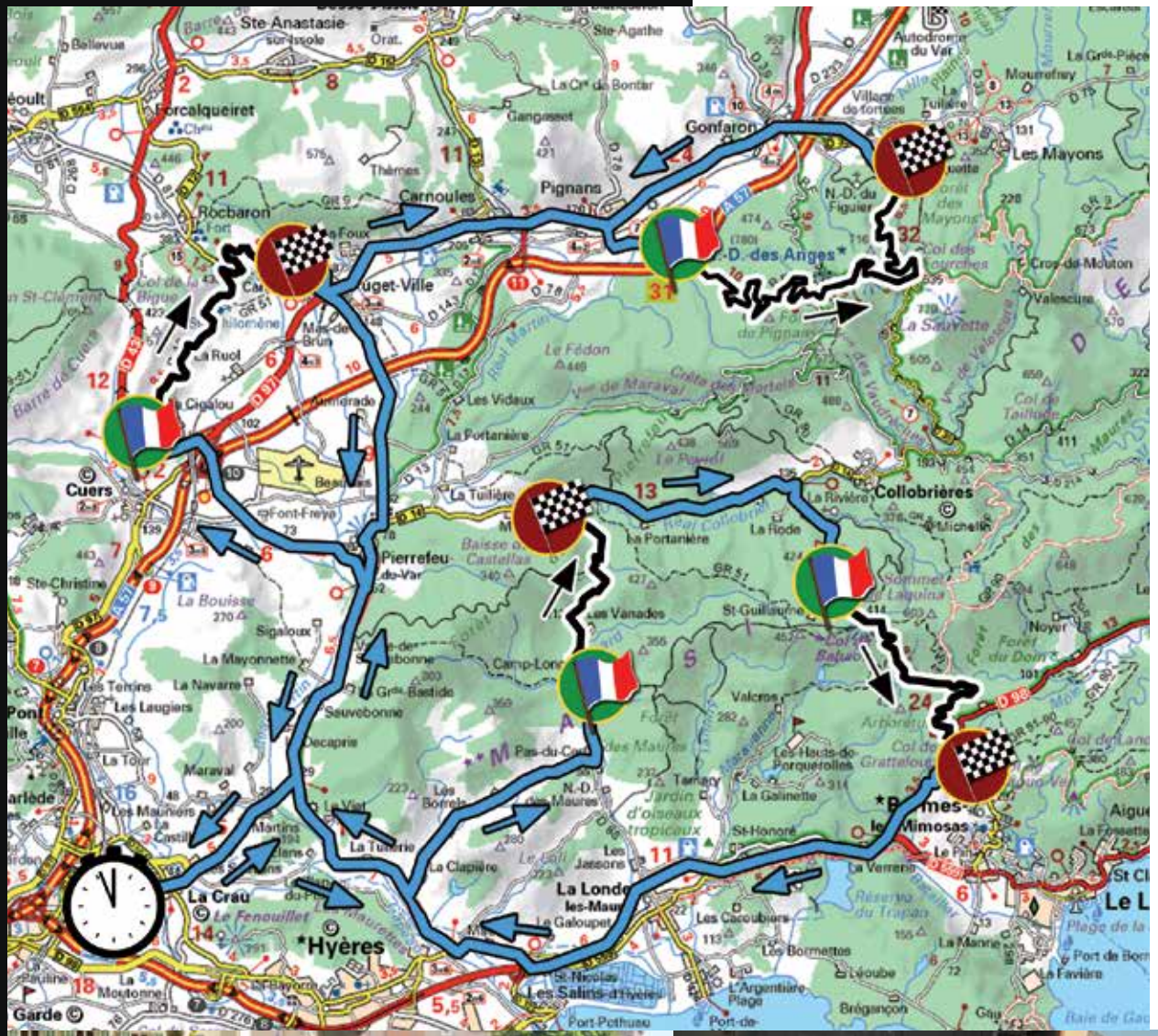

LE PROGRAMME

SAMEDI 23 MAI

de 7h00 à 11h00	Vérifications administratives
de 7h15 à 11h15	Vérifications techniques

SAMEDI 23 MAI

13h00	Podium Départ La Crau
13h20	Assistance sortie La Crau
14h08	Epreuve Spéciale 1 (ES 1) Cuers - Puget-Ville
14h41	Epreuve Spéciale 2 (ES 2) Pignans - Gonfaron
15h51	Regroupement LA CRAU
16h56	Assistance sortie
17h44	Epreuve Spéciale 3 (ES 3) Cuers - Puget-Ville
18h17	Epreuve Spéciale 4 (ES 4) Pignans - Gonfaron
19h27	Podium / Parc fermé La Crau

DIMANCHE 24 MAI

08h00	Podium Départ
08h30	Assistance sortie
09h13	Epreuve Spéciale 5 (ES 5) Camp-Long - Pierrefeu
09h43	Epreuve Spéciale 6 (ES 6) Bormes-les-Mimosas
10h28	Regroupement LA CRAU
12h03	Assistance sortie
12h46	Epreuve Spéciale 7 (ES 7) Camp-Long - Pierrefeu
13h16	Epreuve Spéciale 8 (ES 8) Bormes-les-Mimosas
14h00	Podium Arrivée LA CRAU

SENSIBILISATION AU FOOTBALL FEMININ : Portes Ouvertes de la Section Féminine de l'US Carqueiranne / La Crau

Les éducatrices et éducateurs de la section féminine de l'US Carqueiranne / La Crau (USCC) animeront leur 4ème journée de sensibilisation au foot féminin, le mercredi 20 mai 2015 au Complexe Sportif de l'Estagnol (La Moutonne), de 14h à 16h. Cette action est destinée aux jeunes filles, licenciées ou non, âgées de 5 à 18 ans. L'objectif de l'opération est de promouvoir et de faire découvrir la pratique de ce sport aux féminines à travers des petits matchs, des exercices de motricité et des jeux attrayants.

Frédéric BAUMANN, responsable de la section précise qu'il s'agit également d'une occasion privilégiée pour l'équipe d'encadrement de prendre contact et d'échanger avec les parents.

Rappelons qu'au sein du club de l'USCC des équipes exclusivement féminines sont engagées dans diverses catégories : U6 / U11F, U13F et U18F et participent aux compétitions organisées par la Fédération Française de Football ainsi qu'à différents challenges tels que le Challenge National U13F ou la Coupe de Ligue de la Méditerranée des U18F. N'oublions pas enfin que du 6 juin au 5 juillet 2015 se déroulera au Canada la Coupe du Monde de Football Féminin dans laquelle l'Equipe de France est engagée et que cela peut aussi susciter quelques vocations…

Pour plus d'infos : 07.50.21.88.98

TOUS AU FENOUILLET LE 6 JUIN !

Dans le cadre des 40 ans du club craurois de l'US Cyclo et à l'occasion de la Fête du Vélo organisée au niveau national, nous vous invitons à monter «Tous au Fenouillet», à pied, en vélo ou encore en VTT, le 6 juin prochain !

Cette animation est proposée par l'US Cyclo La Crau, en partenariat avec la Ville de La Crau, les Randonneurs Craurois et le Comité Officiel des Fêtes.

Rendez-vous est fixé à partir de 8h sur le Parking de Notre-Dame. Vous pourrez accéder librement à différents parcours balisés :
- ✓ 2 parcours pour les marcheurs (facile et confirmé)
- ✓ 1 parcours VTT
- ✓ 2 parcours route (facile et confirmé)

L'objectif est simplement d'atteindre le sommet du Fenouillet. Un stand d'arrivée vous y attendra jusqu'à 13h. Chaque participant se verra remettre un tee-shirt et une collation. Il y aura même une surprise particulière pour chaque féminine !

De nombreuses animations gratuites vous seront également proposées : essais de VTT à assistance électrique, démonstration de marche nordique, exposition photo retraçant l'histoire du club de l'US Cyclo, animation musicale au sommet…

Plus d'infos : Service des Sports - 04.94.01.56.80

GRS : les équipes du Collège du Fenouillet ont brillé au Championnat Académique UNSS

Le Championnat Académique UNSS de GRS (Gymnastique Rythmique Sportive) s'est tenu à Nice le 1er avril dernier. Les équipes du Collège du Fenouillet étaient engagées dans trois catégories et se sont particulièrement illustrées en décrochant systématiquement la 1ère place.

Dans la catégorie Créatives Benjamines, est donc Championne Académique l'équipe composée de Manon SOLER, Tamara GUILLON, Ninon LETOURNEUX, Noémie MORALES, Alizée PATEY, Maeva PERNIN, Morgane REBOLLAR, Shaïneze SEKRANE et Mathilde TARTY.

Dans la catégorie CEE, est Championne Académique l'équipe CEE 1 composée de Charlotte AGOSTINO, Lison BOIRON, Mélanie MOREAU, Thaïs PRUVOT, Eloïse RIZZITELLI et Léa ROUX.

A noter que dans la même catégorie, l'équipe CEE2 est 4ème, à seulement 0,05 point de la 3ème place. Cette équipe est composée de Anaïs COURDOUAN, Lisa LEGUIDARD, Marie MAILLARD, Chiara PRUVOT, Lorie RIGHI et Chloé WILLIAM.

Enfin, au plus haut niveau UNSS, les gymnastes de l'équipe Excellence N1 ont été elles aussi sacrées Championnes Académiques. Il s'agit de Justine AVRIL, Anne-Sophie BOUHAFS, Andréa COVA, Vanessa GRIPPO, Pauline GUCCIARDO et Maud JAILLANT.

Un grand bravo à toutes ces gymnastes qui se sont brillamment qualifiées pour le Championnat Inter-Académique et espèrent obtenir leur qualification pour le Championnat de France UNSS. Leurs entraîneurs, Dominique DUBOIS, Professeur d'EPS du collège et Chloé SORS estiment, au vu de l'excellent niveau de ces jeunes filles, que cette qualification est tout à fait à leur portée.

Equipe des Benjamines

Equipe Excellence N1

Le groupe des gymnastes du Collège du Fenouillet

BOULE FLEURIE CRAUROISE

La Boule Fleurie Crauroise organise tous les vendredis soirs, des concours de Jeu Provençal. Ces concours se déroulent sur le Boulodrome Henri Filippi, de 18h à 20h (1 partie par soir) et sont ouverts à tous les licenciés. Les équipes sont constituées à la mêlée, avec un premier tirage au sort pour répartir les «tireurs» de manière équilibrée. Les «pointeurs» sont tirés au sort dans un deuxième temps.

Renseignements et inscriptions : Bar de La Place 04.94.03.12.94

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU http://eplc83.com

Lors du conseil municipal du 31 mars 2015, nous avons été amenés à nous prononcer sur la subvention allouée au JIS. Notre abstention, que certains peuvent nous reprocher, a porté sur la forme et non sur le fond. Le JIS est un rouage essentiel dans la politique jeunesse de la municipalité, mais se prononcer en votre nom pour une subvention de 559 123 euros sans aucun élément financier n'aurait pas été responsable de notre part. Pour nous (et nous seuls apparemment), la seule bonne foi de M. le Maire ne suffit pas.

M. le Maire nous a demandé de refuser la modification du PLH (Plan Local de l'Habitat) proposée par TPM. Nous nous sommes également abstenus, même si nous sommes conscients que la demande formulée par TPM est irréalisable en l'état sans mettre à mal la mixité, clé essentielle pour réussir l'implantation des logements sociaux. Mais ne rien faire serait également une faute, que ne commet pas fort heureusement la municipalité en place en avançant, mais bien trop lentement.

Ne doit-on pas alors regretter le trop petit nombre de logements sociaux réalisés jusqu'en 2001 ? Les enfants craurois en payent aujourd'hui le prix fort avec des difficultés pour se loger. Rappelons que nous sommes à seulement 6,5% de logements sociaux. La loi est passée de 20% à 25% ! En voulant imposer à La Crau cette règle irréaliste, TPM, que l'on nous paraît de toutes les vertus, aurait-elle montré sa face sombre ? Et cela n'augure-t-il pas de ce que pourrait être bientôt la prochaine métropole ? Lors du débat d'orientation budgétaire, il a été acté en dépenses d'investissement l'extension et l'amélioration de la vidéo-protection. Sans tomber dans la paranoïa, nous ne sommes pas de fervents admirateurs de la vidéo-protection, mais notre opposition est moins dogmatique que pragmatique. Un récent rapport sénatorial recommande un moratoire sur les investissements relatifs à la vidéo-surveillance dans l'attente d'une véritable étude indépendante sur son efficacité pour la sécurité. Le Ministre de l'Intérieur a d'ailleurs commandé une évaluation en ce sens. N'oublions pas que la présence humaine est également dissuasive ! Souvent, la présence de caméras s'accompagne de baisse des effectifs sur le terrain. Un dossier à suivre de près.

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

LA CRAU BLEU MARINE (lacrau2014.bleumarine@gmail.com)

Craurois, Crauroises

Dormez tranquilles ! Dans un souci d'économie, la majorité UMPS, sans l'accord de vos élus Bleu Marine, a décidé, lors du dernier conseil municipal, de faire appel à des détenus en fin de peine pour débroussailler vos forêts communales, à l'aide de tronçonneuses et autres outils tranchants. Rassurez-vous ! Ces travailleurs ne manqueront de rien ! La nourriture fournie par le centre pénitentiaire n'étant qu'un mauvais « rata », votre commune leur fournira des repas dignes de ce nom ! Bonne initiative car selon le vieil adage : « On ne mord pas la main qui nous nourrit ».

Lors de ce même conseil, notre Maire a annoncé qu'il n'augmenterait pas la part communale de vos impôts. D'autres édiles voisins n'en font pas autant dont celui que vous avez élu conseiller départemental de votre canton et qui en est devenu depuis le président (voir l'article page 8 du Var-Matin du 1er avril 2015). Monsieur le Maire tient à préserver notre avenir proche en maintenant un taux d'endettement le plus faible possible et en faisant des économies. Qu'en sera-t-il dans le futur ? Une économie présente peut plus tard générer des dépenses imprévues et des ennuis certains ! En voici la preuve ! Tout le monde connait le marronnier, cet arbre magnifique et majestueux à l'ombre de laquelle il fait bon se tenir en plein été. Quand, dans quelques décennies, nous(ou nos descendants) emprunterons la Rocade de l'Europe où l'on vient d'en implanter, savez vous qu'il sera périlleux d'y circuler à pied, en vélo ou même en automobile les jours de mistral sous la pluie de marrons d'Inde de l'automne ? Peut être ne nous auront-ils pas coûté cher aujourd'hui mais demain, nos petits-enfants nous enverront la facture des accidents qu'ils auront causés avant qu'on ne soit obligé de les abattre car s'il est un ornement incontournable de nos forêts ou de nos cours d'écoles, le marronnier n'a rien à faire le long d'une voie de grand passage !

Enfin, chers concitoyens, il nous reste à remercier tous ceux qui, lors des élections départementales, ont courageusement manifesté leur confiance en ce parti « populiste » (selon ses détracteurs qui croient qu'il s'agit d'une injure alors que nous sommes fiers d'être traités de gens du peuple) que nous représentons, et ce malgré une campagne anti-FN menée nationalement avec votre argent. Envers et contre tout, nous progressons dans l'espoir qu'un jour, notre merveilleux pays, unique au monde, se relèvera avec votre aide et votre confiance. Vos élus Bleu Marine

Aline Renck-Guigue - Georges Lelong - Agnès Francesch.

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

MAI / JUIN 2015

ZONES	MAI	JUIN
ZONE 1 : Parc de La Moutonne L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 4	Lundi 1er
ZONE 2 : La Pie / La Durande La Haute-Durande	Mardi 5	Mardi 2
ZONE 3 : Centre La Moutonne La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 7	Jeudi 4
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Mercredi 6	Vendredi 5
ZONE 5 : Les Cougourdons Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 11	Lundi 8
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 12	Mardi 9
ZONE 7 : Rocade de l'Europe Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Mercredi 20	Jeudi 11
ZONE 8 : Les Arquets Sud Les Levades / Les Goys Fourniers Les Avocats / Gavarry	Mercredi 13	Vendredi 12
ZONE 9 : Les Arquets Nord Les Maunières / Jean Toucas 1ère DFL / 22ème BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 18	Lundi 15
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 19	Mardi 16
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 21	Jeudi 18
ZONE 12 : Les Longues Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 15	Vendredi 19
ZONE 13 : La Gensolenne La Grassette / La Bastidette Le Mont-Redon	Mercredi 27	Lundi 22
ZONE 14 : La Monache Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 26	Mardi 23
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Vendredi 29	Jeudi 25
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 22	Vendredi 26

+ D'INFOS

✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24

✓ Toutes les infos utiles sont également en ligne sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

Le chantier IMS 700 inauguré

Mercredi 8 avril, le site IMS 700, venu compléter IMS 300 a été inauguré*. L'ensemble, appelé IMS Shipyard forme désormais **le plus grand chantier de yachts de Méditerranée** implanté en rade de Toulon. Le site est composé d'un **plan d'eau de 50 000 m²**, d'un **terre-plein de 60 000 m²** et de 4 hangars d'une hauteur de 15 m pouvant abriter des unités jusqu'à 50 m de long et permettant de planifier des travaux tout au long de l'année. Avec une capacité d'accueil de 100 yachts de 20 à 80 mètres et une capacité de levage de 670 tonnes, des équipements dernière génération, un crew quarter de 500 m² (comprenant bureaux, salle multimédia, salle de sport et fitness et terrasse), IMS Shipyard offre tout ce dont rêvent les propriétaires et capitaines de grands yachts. IMS 700 représente **50 recrutements directs et plus de 200 recrutements** à travers le réseau de sous-traitance. « IMS 700 est une des plus belles entreprises du Var implantée sur l'ancienne BAN de Saint-Mandrier… un projet qui a nécessité une forte complémentarité entre public et privé » a précisé Hubert Falco. Près de 300 unités sont attendues durant l'année 2015. Et au mois de mai, IMS Shipyard commencera la **mise à terre de navires militaires** pour le compte des donneurs d'ordre titulaires de contrats d'entretien auprès de la Marine Nationale.
+ d'infos sur www.i-m-s.fr

crédit photo ©TPM

* En présence de Pierre Soubelet (Préfet du Var), le Contre-Amiral Eric Scherer (Commandant de la base de défense de Toulon, représentant le Préfet Maritime), Hubert Falco (Président de TPM), Gilles Vincent (Maire de Saint-Mandrier), Florent Battistella (Créateur du Nepteam), Denis Pellegrino (Président Directeur Général d'IMS Shipyard), Laurent Falaize (Président de Riviera Yachting Network) et Bernard Laporte (Sélectionneur du RCT).

TPM VOUS INFORME...

easy.TPM, simplifiez-vous l'agglo !

Début mai, la communauté d'agglomération lance *easy.TPM*, un site mobile pour tous et gratuit, qui facilite les déplacements et la découverte des richesses du territoire.
Cette technologie « sans contact », vous permet d'accéder directement à des contenus (textes, photos, audio et vidéo) en apposant votre smartphone sur les tag NFC* ou QR codes déployés sur les 12 communes, sous la forme d'une petite affiche : dans les abris bus du réseau Mistral, les pôles culturels et sportifs communautaires, les panneaux d'entrée du sentier du littoral et des Salins d'Hyères ainsi que quelques points remarquables.

Trois univers s'ouvrent à vous : Se déplacer / Découvrir / Sortir. En fonction de votre localisation, *easy.TPM* vous indique « en live » ce qui se trouve à proximité : le temps d'attente du prochain bus, l'expo à voir à quelques mètres de là, une balade au bord du littoral,...

L'utilisation est simple : activez la fonction NFC sur votre téléphone dans les « paramètres », puis apposez l'appareil sur la « cible NFC » ; la page s'ouvre instantanément. Pour les QR code, si votre appareil ne possède pas la technologie NFC, téléchargez une application lecteur de QR code.

** Near Field Communication*

crédit photo ©TPM

Fête de la Nature

Les Vieux Salins d'Hyères vous donnent rendez-vous les 23 et 24 mai prochains pour la Fête de la Nature. Cet évènement national propose chaque année de célébrer la nature à travers plusieurs milliers de manifestations gratuites. Professionnels, bénévoles et publics se rencontrent durant deux jours, au cœur de sites naturels exceptionnels. À cette occasion, TPM vous invite à participer à un week-end d'animations « biodivertissantes » gratuites aux Vieux Salins d'Hyères : exposition de photos, parcours découverte en accès libre, visites guidées et visites ornithologiques, ateliers créatifs de land art, modelage sur terre, création d'éco-instruments, arbre à souhaits, origami, circuit en calèche, etc.

Retrouvez le programme sur : www.tpm-agglo.fr

AGENDA
MAI 2015

Du samedi 2 au dimanche 17 mai
Tournoi Open de l'USC Tennis
Complexe Sportif du Fenouillet
Ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Tennis classés jusqu'à 15/1
1200 € de lots à gagner dont 600 € en espèces
Frais d'engagement : de 13 à 15 €
Infos et inscriptions : 06.07.61.26.43 / 04.94.57.86.60 / tennis-lacrau@orange.fr

Vendredi 8
Journée Nationale de Commémoration : Fête de la Victoire du 8 mai 1945
Rendez-vous à 11h devant l'Hôtel de Ville
Défilé et dépôt de gerbes devant le Monument aux Morts

Samedi 9
Challenge du Souvenir
Concours fédéral de pétanque 3x3 mêlée organisé par l'ABM
(1 Elite ou Honneur par équipe)
Boulodrome Jean Marcel Bruno, La Moutonne
Inscriptions jusqu'à 12h – Début des jeux à 14h
½ finale et finale le dimanche 10 mai à 9h
Infos : 04.94.57.30.89 - a-b-m@orange.fr

Samedi 9 et Dimanche 10
Fleurs en Fête ! (5ème édition)
Samedi 9 :
8h30 à 13h - Visites d'exploitations horticoles (réservations à la SICA MAF au 04.94.12.44.10, de 9h à 17h)
10h à 17h - Atelier «Défilé des enfants» à l'Espace Culturel JP Maurric (sur inscription*)
Dimanche 10 : Foire aux plants, ateliers et animations en centre-ville sur le thème de la fleur et des jardins, de 9h à 18h. Pour clôturer cette journée, un grand défilé d'art floral est prévu à 17h30, sur la Place Jean Jaurès.
Infos et inscriptions : Service Evénementiel - 04.94.01.56.80

Mardi 12
Balade du Terroir de l'Office de Tourisme
Rendez-vous devant l'Office de Tourisme à 13h30
Visite d'une exploitation de pivoines à La Crau, puis visite libre de l'exploitation «Iris en Provence» (Hyères). Places limitées !
Infos et inscriptions : Office de Tourisme - 04.94.66.14.48 - tourisme@villedelacrau.fr

Mercredi 13
Spectacle Humour-Visuel
«Grand Restaurant» par la Compagnie «Les Crieurs de Silence». Première partie «Entre Magie et Musique» assurée par Maxime Merlin
Espace Culturel Maurric - 20h30
Soirée caritative organisée par l'association crauroise 3/12-Swingolos-prod au profit de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles
Entrée : 8 €. Infos et réservations : 06.15.73.31.87 ou 06.15.93.16.59

Samedi 16 et dimanche 17
Championnat du Var de Pétanque 3x3 choisis
Boulodrome Jean Marcel Bruno, La Moutonne
Organisé par l'ABM
Infos : 04.94.57.30.89 - a-b-m@orange.fr

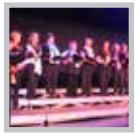

Dimanche 17
La Crau en Chœurs
7ème édition des Rencontres inter-chorales
Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 18h
Avec les chorales «Amistat» de Hyères, «Les Alizés» de Six-Fours, l'Ensemble Vocal de Méounes et la chorale « Au fil du Chœur » du CCSC de La Crau

Mardi 19

Déjeuner dansant champêtre du CCAS pour la Fête des Mères

Boulodrome Jean-Marcel Bruno à La Moutonne – 12h

Repas Paëlla
Attention ! Apporter ses couverts
Un service de bus sera mis en place au départ de l'Espace Culturel JP Maurric, avec arrêt à la Résidence Le Patio d'Or et à l'Hôtel de Ville
Inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme – 04.94.66.14.48 ou tourisme@villedelacrau.fr

Mercredi 20

Collecte de sang

Espace Culturel Maurric de 7h30 à 13h

Vendredi 22

Spectacle de l'école maternelle Marcel Pagnol

Espace Culturel Maurric - 17h15

Vendredi 22

Scène ouverte

Auditorium de l'Ecole de Musique 21h

Infos : 04.94.66.05.87

Samedi 23 et dimanche 24

Rallye National La Crau Provence Méditerranée (3ème édition)

Accueil des parcs fermés :
Place Félix Reynaud
Départ des épreuves :
Boulevard de la République
Infos :
Service des Sports 04.94.01.56.80

Mercredi 27

Festival de l'Anche

Espace Culturel Maurric - 21h

Le Festival de l'Anche, créé en 2000 et traditionnellement organisé à Hyères, se déploie dans des villes amies qui sont aussi des terres de culture de la Canne de Provence et de production d'anches.
A La Crau, le Festival proposera un concert de jazz manouche avec «Swing du Sud» en première partie et ska, reggae et rock avec le groupe «Les Boukans»
Entrée gratuite

Vendredi 29

Sortie du CCAS aux Baux de Provence (réservée aux Seniors)

Au programme de la journée : le Moulin de Daudet, le Château de Montauban, déjeuner au restaurant, visite des carrières de lumière sur le thème de la Renaissance
Participation financière : 50 €
Départ à 7h devant l'Office de Tourisme
Inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme au 04.94.66.14.48 ou tourisme@villedelacrau.fr

Vendredi 29

La Fête des Voisins

Place Félix Reynaud à partir de 19h

L'association Isis Animation Jeunes organise un buffet convivial pour réunir les «voisins» du centre-ville. Apporter ses couverts et un plat salé ou sucré.

Sur inscription uniquement
Contact :
06.99.03.90.29
ou isis.animation.jeunes@gmail.com

AGENDA
MAI 2015

Vendredi 29
Vendredi Culturel «Pianistologie» Récital humoristique
Espace Culturel Maurric – 21h
Pianiste surdoué et musicologue surdiplômé, Simon FACHE nous livre un spectacle «autopianographique» où les mots supportent la musique et non l'inverse. Mêlant virtuosité et humour, les génériques télé deviennent des concertos et les contes de fée des catalogues «universal music» des années 80…
Tarif : 10 € par personne (règlement par chèque uniquement)
Réservations : à partir du lundi 18 mai (et jusqu'au mardi 27 mai, sous réserve des disponibilités) en Mairie, Service Culture Evénementiel

Samedi 30
Soirée Métal «L'aCrau Du Métal» (6ème édition)
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 19h30
Concert organisé par l'association «L'aCrau De La Musique»
4 groupes régionaux se succèderont sur scène : Slaveyes, Ambassade, EoN et Until The Uprising
Entrée gratuite
Buvette et restauration sur place
Infos : 06.19.41.75.47 et https://www.facebook.com/lacraudelamusique

- PIANISTOLOGIE -

Le complexe est bien connu du monde du show-business : les musiciens rêvent de one man show et les comiques regrettent de ne pas savoir jouer d'instrument. Mais ça c'était avant. Avant «Pianistologie», la réjouissante psychanalyse de Simon FACHE où le piano remplace le divan et où le public est invité à écouter aux portes. En gymnastique, on appelle cela le grand écart. Et de la souplesse, Simon FACHE n'en manque pas, comme le prouvent le générique de Mac Gyver et les sonates de Chopin que le musicien virtuose dégaine avec autant de déférence. Lorsque ce dernier se permet d'ailleurs de confondre Wolfgang Jackson avec Michaël Mozart ou encore de créditer Blanche-Neige au générique de Neuf Semaines et demies, ça n'est pas par goût gratuit de la querelle, mais pour la bonne et simple raison qu'il peut se le permettre…
Entre one man show et concert, «Pianistologie» est un spectacle convivial et ludique, interprété par un artiste hors pair qui impressionne en faisant rire tout en jouant du piano, le tout accompagné d'une belle interactivité avec le public.

Certains ont déjà pu voir Simon FACHE sur scène dans des matchs d'improvisation, d'autres dans des festivals de musique ou encore à la télévision dans l'émission «Vendredi tout est permis».

Tarif : 10 € (règlement par chèque)
Réservations : en Mairie, auprès du Service Culture, du 18 au 27 mai 2015 - 04.94.01.56.80

A PREVOIR POUR LE MOIS DE JUIN

Vendredi 5
Spectacle de l'école élémentaire Marcel Pagnol
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 18h

Samedi 6
Tous au Fenouillet
Animation organisée dans le cadre de la Fête du Vélo et des 40 ans de l'US Cyclo La Crau
Rendez-vous au parking de Notre Dame à partir de 8h - Fermeture du stand d'arrivée au sommet du Fenouillet à 13h. Parcours balisés à pied, en VTT et en vélo avec récompenses au sommet (tee shirt, collation et une surprise pour chaue féminine). Animations gratuites (essais de VTT à assistance électrique, démonstration de marche nordique, expo photo retraçant l'histoire du club, animation musicale au sommet)

Samedi 6
Exposition de l'Atelier Couleurs du CCSC
Place Victor Hugo – de 9h à 17h30
Vernissage sur place à 11h30

Dimanche 7
Vide Grenier
de l'association La Crau'ch Coeurs
Piétonnier Jean Natte – de 7h à 13h
Tarif : 10 € l'emplacement (3m sur 3)
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi 1er juin au vendredi 5 juin, de 9h à 12h et de 15h à 17h – Les personnes devront présenter une pièce d'identité et leur règlement. Renseignements : 06.03.32.68.13 ou 06.86.43.22.58

Dimanche 7
Championnat du Var de Pétanque
Jeunes - Tête à tête
Stade Louis Palazy - à partir de 9h
Catégories benjamins, minimes, cadets et juniors
150 à 200 participants. Organisé par la Boule Fleurie Crauroise

RETOUR EN IMAGES

AVRIIL 2015

Soirée Salsa avec le groupe Yemaya

Le goûter dansant du CCAS

Gala de Kickboxing TRT 11

ETAT CIVIL

Naissances

Aurore DI MARTINO
Sarah OULD-LAÏB
Aïko ROSOLEN HUBOUD-PERON
Leni CARALLI
Gauthier PERROT
Julia NUNES
Mylio FLORES
Mia TESTARD

Mariages

Jean-François ROSA et Sandrine SARAFIAN
Sébastien AUSSIBAL et Cécile DINATALE
Olivier VIAL et Sophie LAURENT
Aurélie CRAMPOND et Myriam ORQUERA

Décès

Jacqueline SAUTON veuve ARAGON
Rosaria BONOMO veuve PRINZIVALLI
Henri LUZARDO
Colette GIRAUD
Régine AMIEL veuve FRANCOUL
Gisèle KOSON épouse DRAY
Jean ALBERTI
Gérald FALCOU
Joséphine LOPEZ veuve L'HENORET
Adrienne CARRÉRAS veuve CANO
Lucie BRUNO VEUVE GIRODENGO
Roger HEREDIA
Jacques GROSHANNY
Yvette ROSAN

EN BREF

ENQUÊTE INSEE

L'INSEE réalise actuellement :
- une enquête relative à l'emploi, le chômage et l'inactivité jusqu'au 15 juillet 2015,
- une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages jusqu'au 27 juin 2015.

Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec les ménages concernés. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

CALAMITES AGRICOLES

Par arrêté du 23 mars 2015, le ministère en charge de l'agriculture a reconnu le caractère de calamité agricole aux dommages subis par les exploitants agricoles de la commune lors des inondations du 4 au 28 novembre 2014.

Les personnes concernées peuvent retirer les dossiers relatifs aux procédures d'indemnisation en Mairie, auprès du Service Population.
Ces dossiers doivent être ensuite directement adressés à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) du Var, avant le 14 mai 2015.

Pour plus d'infos, vous pouvez :
✓ contacter le Service Population de la Mairie au 04.94.01.56.80
✓ consulter le site de la Préfecture du Var : www.var.gouv.fr, rubrique «Politiques Publiques / Agriculture / Calamités agricoles»

PERMANENCES

Différentes permanences sont prévues au mois de Mai :

✓ Christian SIMON, Maire de La Crau, recevra les habitants de La Moutonne lors de sa permanence à la Mairie Annexe,
le jeudi 28 mai 2015 de 15h à 17h30.
Prise de rendez auprès du Cabinet du Maire au 04.94.01.56.94.

✓ Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau,
mercredi 27 mai 2015, de 8h30 à 11h45
(achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, etc.)

LES BONS NUMÉROS

Mairie 04.94.01.56.80
Télécopie 04.94.01.56.83
E-mail : ..... mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! 0 800 00 30 24

Police Municipale 04.94.01.56.81
..... 06.79.71.40.49

Gendarmerie 04.94.12.15.70

Pompiers 18
SAMU 15
Pharmacies de garde 3237

Dentistes de garde 0 892 566 766

SOS Médecin 04.94.14.33.33

Sylviane et Guy STEIGER sont d'anciens commerçants dont l'activité est encore présente dans les souvenirs des craurois de l'époque. Guy nous raconte ses souvenirs.

Nous sommes arrivés à La Crau en 1950, lorsque nous avons créé notre magasin de « radio - électricité ». Il était situé au numéro 14 de la rue d'Hyères (avenue de Gaulle aujourd'hui), en face du Coopérateur, épicerie remplacée par le laboratoire d'analyse. Ce commerce, précédemment stock américain, existe toujours au rez-de- chaussée de la maison de la famille BUGLIANI. Dans ce local, il y avait le point de vente, l'atelier de dépannage, et un minuscule bureau. Au départ, l'activité comprenait les installations électriques, la vente de petit appareils électroménagers et postes de radios, lampes, piles…

Mon père, Georges STEIGER, effectuait les travaux d'électricité. A l'époque, les prises de courant, interrupteurs, et fusibles étaient en porcelaine, posés sur des patères en bois. On installait des moulures en bois pour passer les fils, dont certains étaient en aluminium à cause des restrictions dues à la guerre. Dans les remises ou les garages, on utilisait des tubes en tôle, et des tubes aciers qu'on cintrait avec des outils spéciaux, et qu'on filetait aux extrémités pour les raccorder. Ca n'avait rien à voir avec le matériel actuel qui s'assemble comme du Meccano. N'importe qui peut, aujourd'hui, réaliser une installation électrique, mais, dans les années 50, les gens hésitaient à bricoler l'électricité, à part changer une ampoule.
Nous faisions beaucoup de petites réparations électriques, ce qui m'a permis de faire connaissance avec les habitants du village et aussi de nouer des amitiés, comme avec Paul MAURRIC. Il travaillait avec ses parents qui tenaient le Bar de la Poste (actuel « Patio »). Cet établissement marchait bien, les nombreux clients consommaient facilement. En plus de la famille MAURRIC, il y avait une serveuse, et même deux pour les coups de bourre. C'était le vrai bar de bouliste, avec, d'un côté de la porte d'entrée, un râtelier pour les boules, et de l'autre, Fanny, d'ailleurs, La Boule Fleurie, l'association crauroise de jeu de boules, y avait son siège.
Paul MAURRIC chantait déjà en amateur et jouait du saxo. Plus tard, il est « monté à Paris » pour entamer une carrière de chanteur, adoptant son nom de scène, Jean-Paul MAURIC.

Souvent, vers 13 heures, je faisais ma partie de boules avec lui sur la place Jean Jaurès, qui était le seul boulodrome puisque la place Félix Reynaud était encore le jardin de la villa Renaude. Et le soir, après le travail, je retrouvais la bande de copains, Zé BOCCA, Jeannot ALBERTI, Lolo RIMBAUD, Régis VINAY, Max PERONA, et d'autres, pour jouer aux boules et boire un coup au Bar de la Poste qui possédait un flipper, et plus tard un juke box dont le son était réglé tellement fort qu'on l'entendait jusque sur la place. C'était pour nous les jeunes le rendez-vous incontournable.

Séance de dédicace par Jean-Paul MAURIC organisée dans le magasin de Monsieur et Madame STEIGER, au début des années soixante. On reconnaît, au premier plan à droite, un peu coupé, René VICTOR, à gauche, en tee-shirt rayé, Gilbert MARTEDDU, en retrait un peu à droite, en polo clair, Joseph PEZZILLO qui a fourni la photo, et à l'arrière-plan, le monsieur âgé avec des lunettes est Georges STEIGER.

AU MENU DE LA CANTINE
RESTAURATION SCOLAIRE

Attention ! Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux

Sem. du **27** avril au **7** mai

VACANCES DE PÂQUES

Sem. du **11** au **15** mai

Lundi
- Salade verte du terroir
- Steak haché charolais et ketchup
- Frites
- Vache Picon
- Compote

Mardi
- Carottes râpées
- Lasagnes
- Brie bio
- Smoothie Pomme-Framboise

Jeudi Férié

Vendredi
- Salade Arlequin
- Poisson pané et citron
- Printanière de légumes
- Petit moulé
- Fruit de saison bio

Sem. du **18** au **22** mai

Lundi
- Pizza
- Haché de veau au jus
- Epinards à la béchamel
- Yaourt nature
- Fruit de saison

Mardi
- Pain bio - Salade verte du terroir
- Gratin de pâtes charcutier
- Emmental
- Flan à la vanille

Jeudi
- Taboulé
- Rôti de boeuf au jus
- Saint-Bricet
- Fruit de saison

Vendredi
- Salade de tomates et basilic bio
- Aïoli au poisson frais
- Pommes de terre et légumes frais
- Carré
- Compote pomme-cassis allégée

Sem. du **25** au **29** mai

Lundi Férié

Mardi
- Melon
- Sauté de boeuf
- Haricots verts bio persillés
- Coulommiers
- Gaufre liégeoise

Jeudi
- Tomates, maïs épicé et chips tortilla
- Rôti de porc aux herbes
- Carottes persillées
- Saint-Nectaire
- Fruit bio

Vendredi
- Salade verte du terroir
- Marmite de poisson sauce persane
- Riz créole
- Tomme blanche
- Crème dessert à la vanille

Sem. du **1er** au **5** juin

Lundi
- Tomates au basilic
- Daube de boeuf
- Pommes de terre en purée
- Saint-Paulin
- Compote pomme-pêche allégée

Mardi
- Taboulé
- Saumon
- Courgettes à la Provençale
- Yaourt nature sucré
- Fruit

Jeudi
- Rillettes de thon et cantadou
- Nuggets de poulet
- Haricots verts persillés
- Fromage blanc
- Pastèque

Vendredi
- Salade verte du terroir
- Poisson frais à l'huile d'olive
- Farfalles au coulis de ratatouille
- Gouda
- Smoothie à la framboise

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LÉGALES

La Crau, une ville à la campagne
Mai 2015
Dépôt légal : janvier 1993
Directeur de publication : M. Christian SIMON
Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau
Création graphique : Mairie de La Crau
Impression : Imprimerie Marim - 04 98 00 13 00
Distributeur : ADREXO - 04 94 30 22 10
Imprimé à 8500 exemplaires